INSTITUT DE RECHERCHE EN DROITS HUMAINS (IRDH)

1044, avenue Kambove, Lubumbashi – Email : info@tcct.co.za –Téléphone 00243 85 110 34 09 – 00243 85 819 59 96 www.tcct.co.za

COMMUNIQUE IRDH/2015/05/011

TRANSPARENCE FISCALE DES MULTINATIONALES : INDICATEUR DU RESPECT DES DROITS ECONOMIQUES EN RDC

Lubumbashi, le premier juin 2015. L'IRDH a demandé à 50 entreprises multinationales basées en République Démocratique du Congo (RDC) **de promouvoir la transparence de flux financiers et les droits humains**. Cette correspondance s'inscrit dans le cadre de la finalisation de la recherche sur l'Indice de Perception des Entreprises que l'Institut développe, afin de contribuer à la lutte contre le flux illicite de capitaux hors du pays. Le phénomène de fuite de capitaux inquiète extrêmement la société civile et les institutions panafricaines.

Le 21 mai 2015, monsieur Thabo Mbeki, Président en exercice du « Panel de Haut Niveau de l'Union Africaine sur les flux financiers illicites d'Afrique » avait présenté son rapport à la sixième session du Parlement panafricain réuni à Midrand (Johannesburg). D'après ce rapport, **plus de 50 milliards de dollars américains évadent chaque année du continent africain**, à cause des régimes fiscaux frauduleux pratiqués par des gouvernements africains et des compagnies multinationales, dans le seul but d'éviter le paiement des taxes et impôts. ***(http://www.thabombekifoundation.org.za/Pages/Address-of-the-TMF-Patron,-Thabo-Mbeki,-at-the-Pan-African-Parliament-Midrand--May-21,-2015.aspx)***

Du 18 au 20 mai 2015 l'IRDH avait participé à la conférence organisée à l'Université de Johannesburg, par *Global Financial Integrity (GFI)*, en collaboration avec l'*International Bar Association Human Rights Institute (IBAHRI)* et la Fondation *Friedrich Ebert Stiftung (FES).* La conclusion de ces travaux avait insisté sur la nécessité de lutter contre l'hémorragie de capitaux hors d'Afrique. Monsieur Raymond Baker, Président de GFI, avait relevé qu'au terme des objectifs du millénaire pour le développement**, les flux financiers illicites sont estimés à 5.5 pourcent du PIB des pays d'Afrique sub-saharienne.** Cet état de chose constitue un défi majeur pour le respect des droits économiques, sociaux et culturels, aggrave la pauvreté et l'oppression, mine la stabilité des gouvernements, et entretient les inégalités économiques. ***(http://www.gfintegrity.org/report/2014-global-report-illicit-financial-flows-from-developing-countries-2003-2012/)***

Entreprises ayant reçu la correspondance de l'IRDH :

COMMUNICATION: Vodacom, Airtel, Orange, Africel, Tigo; **MINES** : Tenke Fungurume Mining (TFM), MMG Kinsevere, Kamoto Copper Company (KCC), Boss Mining, Entreprise Générale Malta Forrest (EGMF), SEK, Ivanhoe, Ruashi Mining, Chemaf, Somika, Mutanda Mining (MUMI), Kipushi Corporation, Kamoa Copper, Frontier, Metalkol, C.C.C, Comide; **SERVICES**: Bolloré, G4S, Katanga Wings, Katanga Express, Costa Cassard, P.D.L aprl, Icokat, Promine, Katco, Robinson International; **TRANSPORT AÉRIEN:** Compagnie Africaine d'Aviation (CAA), Korongo, Demura, ITAB, Trans Air Congo, Service Air, Air Fast Congo; **TRANSPORT ROUTIER:** Habari Kani, Muzuri Sana, Akuna Matata, Sabot Haulier, Hermis, Rulco; **LOCATION ENGINS :** Congo Equipement, MCK, Bel Equipement, BIA, Safricas, Chanic Equipement, Afrima, Tata; **BRASSERIES:** Bralima, Brasimba.

Contact presse : **Maître Tshiswaka Masoka Hubert,** info@tcct.co.za, tshiswaka@tcct.co.za, + 243851103409 et + 27795932637